REPUBLIQUE DU SENEGAL Un Peuple – Un But – Une Foi Ministère de la Fonction publique et du Renouveau du Service public NBF N° ...

Objet: avancement de grade

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU RENOUVEAU DU SERVICE PUBLIC,

Vu la loi n°97-17 du 1er décembre 1997, portant code du travail, modifiée ; Vu le décret n° 74-347 du 12 avril 1974 fixant le régime spécial applicable aux agents non fonctionnaires de l'Etat, modifié ;

Vu l'Instruction n°25/PM/MFPT/ du 24 avril 1980 relative au régime spécial applicable aux personnels informatiques de l'Etat, modifiée;

vu la circulaire n° 001/MME/BE du 14 août 1998;

Vu le dossier de l'intéressé,

DECIDE:

Article premier. - Est prononcée, comme suit, la promotion au grade supérieur dans l'emploi des INGENIEURS INFORMATICIENS NF, de Monsieur Serigne Mansour Faye, matricule de solde n°696783A :

Ancienne situation		Nouvelle situation	
Grade	Date d'effet	Grade	Date d'effet
5CL 2ECH	22/02/2017	4CL 1ECH	22/02/2019

Article 2.- La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.